

La Sure en Chartreuse, le 7 mai 2020

Madame, Monsieur,

Depuis le début de la semaine, l'équipe enseignante et l'équipe municipale fournissent, ensemble, un gros travail pour pouvoir ré-ouvrir l'école dès la semaine prochaine, dans les meilleures conditions possibles. Pour construire cette réouverture, les réponses au sondage que vous nous avez renvoyées nous étaient indispensables. Nous vous remercions de vos retours.

Les enseignants se sont concertés, ont mis en place les journées d'accueil des enfants, la taille des groupes d'élèves pour respecter les consignes gouvernementales et en conséquence, la configuration de leur salle de classe respective. Ensemble, nous avons travaillé sur la circulation à l'approche de l'école, à l'entrée dans l'école et à l'intérieur.

La mise en place des activités périscolaires, cantine et garderie, se fait en fonction de la présence des enfants à l'école. Ils devront **impérativement** être inscrits pour être accueillis.

Tout ce qui était inutile ou pouvant provoquer des contaminations par contact a été isolé ou protégé par des bâches de manière à pouvoir faire effectuer un nettoyage quotidien avec désinfection tous les soirs pour assurer la préservation de la santé de vos enfants.

Tout a été fait également en suivant scrupuleusement les directives du protocole sanitaire du ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse. Nous joignons à ce courrier les 3 protocoles sanitaires qui en découlent : celui de la circulation des enfants, celui de la garderie et celui de la cantine.

Nous vous remercions de prendre la température de votre enfant chaque matin avant qu'il ne rejoigne l'école. Si ce dernier présente des signes de fièvre, il ne pourra pas être accepté à l'école, vous devrez le garder à domicile.

Cette mise en place est bien-sûr évolutive en fonction de l'évolution nationale de la pandémie. Nous vous demandons aussi de nous signaler dès que possible toute demande de modification de votre part de manière à réajuster dans la mesure du possible.

Nous vous signalons également que notre ATSEM, Martine Laye, est en arrêt maladie. C'est Cindy Allégret qui la remplace sur les temps de présence de Nathalie Rochette. En dehors de ce temps, Cindy reprend son activité habituelle. Une autre personne, Angélique Nadaud, est embauchée pour renforcer le personnel présent auprès des enfants. Je resterai disponible en cas de besoin.

Nous insistons beaucoup pour que vous prépariez vos enfants à ce retour en classe. Ils ne retrouveront pas leur école d'avant, les règles sont très strictes et l'environnement bien différent. Mais nous croyons ce retour progressif nécessaire en souhaitant fortement que les efforts de chacun permettront un assouplissement de ces mesures très rapidement et une non-reprise de la pandémie.

Merci à tous de votre aide indispensable.

Très cordialement,

Sophie Leleu.



COVID 19

ECOLE PLAN DE CIRCULATION – V0

1. REDISTRIBUTION DES ENTREES PAR NIVEAU – 3 ENTREES

- Maternelles : entrée habituelle
- Classe d'Hélène : porte cochère de la cour de l'école sous l'escalier extérieur
- Classe de Pierre-Luc : Porte située en haut de l'escalier extérieur

Sur la route d'accès à l'école, un marquage au sol et un fléchage précis dirigent les enfants et les parents vers les différentes entrées.

Pour les 2 classes du primaire, un marquage au sol respectant la distanciation physique permet aux élèves d'attendre d'être dirigés vers leur salle à partir de 8h20. Une animatrice sera dans la cour basse pour veiller au bon déroulement des entrées de la classe d'Hélène. Les élèves de Pierre-Luc attendent d'être appelés dans et au bas de l'escalier extérieur selon le marquage.

Les enfants de maternelle entreront par la porte habituelle mais en passant au-delà de l'arbre pour ne pas se gêner avec les grands. Ils seront attendus par Nathalie devant la porte.

GARDERIE ATTENTION :

Peu nombreux, ils entreront comme habituellement, accueillis par Rolande. Ils seront les premiers à être dirigés vers leur salle de classe respective.

2. UTILISATION DES SANITAIRES

- Maternelles : Ils utilisent les sanitaires du rez de chaussée comme à l'habitude. couloir du bas partie droite un sur deux, WC habituels en alternance
- Classe d'Hélène : Ils utilisent les sanitaires du rez de chaussée comme à l'habitude couloir du bas partie gauche un sur deux, WC habituels en alternance
- Classe de Pierre-Luc : Ils utilisent les sanitaires de leur étage uniquement (lavabo de la classe, WC habituels en alternance)

Les sanitaires du rez de chaussée ont été aménagés de manière à respecter la distanciation physique : seuls un urinoir bas et un haut restent utilisables. Les sanitaires qui ferment sont tous utilisables.

Les enfants se lavent les mains avant et après les avoir utilisés selon les recommandations officielles et ils sont désinfectés après chaque utilisation.

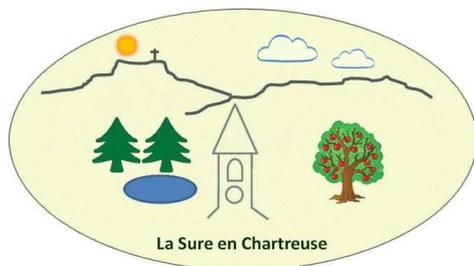
Au cours de la journée, une animatrice désinfectera régulièrement robinets et points de contact.

3. UTILISATION DE LA COUR D'ECOLE POUR LES RECREATIONS

- Maternelles : ils utilisent la cour haute.
- Classe d'Hélène : Ils utilisent la cour basse.
- Classe de Pierre-Luc : Ils se rendent sur le terrain de sport.

Par mauvais temps, les enfants resteront dans leur salle de classe selon un aménagement donné par l'enseignant.

A l'intérieur de l'école, un fléchage au sol indique les différents sens de circulation.



COVID 19

CANTINE CONSIGNES SANITAIRES – V0

Tous les personnels présents à la cantine porteront masque et gants pendant tout le temps de la présence des enfants. Les salles auront été aérées et préparées auparavant. Nettoyage complet avec désinfectant et nouvelle aération s'effectuent après chaque repas.

1. Organisation de la prise en charge des élèves à l'école

Les repas se prendront à la MTL comme d'habitude. Les 2 salles seront utilisées. Ce grand espace permet un grand espacement des tables qui seront disposées de façon pérenne. Les mesures physiques de distanciation seront ainsi respectées.

2. Organisation du trajet école/MTL

- A partir de 11h40, les 3 groupes classes se rendront à la MTL accompagnés chacun d'une animatrice. Ils sont rassemblés dans leur zone de récréation respective par beau temps, dans leur salle de classe s'il pleut. Les départs se feront toutes les 5 minutes minimum en fonction du nombre d'enfants en commençant par les maternelles. Les animatrices font respecter la distanciation tout au long du trajet.
- A l'entrée de la MTL un marquage au sol respectant la distanciation physique dirige les maternelles vers la petite salle pour un nettoyage des mains derrière le bar. Les enfants de la classe d'Hélène utilisent les toilettes hommes et ceux de la classe de Pierre-Luc les toilettes femmes. Ils se lavent donc les mains un par un sous la surveillance d'une animatrice. Une animatrice supplémentaire surveille l'attente dans le couloir pour un respect de la distanciation.
- Les enfants se rendent ensuite vers la table et l'emplacement qui leur est assignés. Ils sont 2 par grande table. Seuls assiettes, couverts, verres et serviettes en papier seront sur les tables.

- Dans la mesure du possible, les groupes classe seront respectés, les maternelles dans la petite salle, les autres dans la grande. Des ajustements en fonction du nombre resteront possibles, dans le respect de la distanciation toujours.

3. Organisation du temps du repas

- Le service de la nourriture, du pain, de l'eau est fait uniquement par les adultes. Les enfants ne se passent rien.
- A la fin du repas, les enfants se lavent à nouveau les mains selon le même processus qu'à leur arrivée.
- Les déchets sont déposés dans des poubelles équipées de sacs. Les sacs sont déposés dans les grandes poubelles extérieures après chaque repas.
- Les tables, les chaises sont nettoyées après chaque repas selon la méthode définie dans la fiche thématique « nettoyage/désinfection ».

4. Utilisation des sanitaires

- Avant, durant ou après le repas, les enfants ne se rendent aux toilettes qu'un garçon ou une fille en même temps en s'assurant qu'ils se lavent bien les mains avant et après utilisation.
- Les sanitaires font l'objet d'un nettoyage complet et désinfection après chaque période de repas en suivant les recommandations de la fiche sanitaire correspondante.

5. Retour vers l'école

- Il s'effectue comme à l'aller, en groupes décalés avec une animatrice chacun qui fait respecter la distanciation sociale.
- Les enfants sont ramenés vers leur zone de départ respective jusqu'à la prise en charge par les enseignants à 13h20.



COVID 19

PERISCOLAIRE CONSIGNES SANITAIRES – V0

- Tous les personnels du périscolaire porteront un masque en présence des enfants.

1. Inscription des enfants au périscolaire

- Les enfants devront être impérativement inscrits par l'intermédiaire de Complice pour être accueillis en garderie et à la cantine.
- Ce sont les inscriptions qui permettront de mettre en place le nombre d'accompagnants nécessaires et d'envisager des activités dans les limites des possibilités exigées par les recommandations officielles.
- Les inscriptions en garderie sont limitées à 10. Les locaux ne permettent pas d'en accueillir davantage dans le respect de la distanciation physique.

2. Accueil des enfants

- Les enfants sont accueillis le matin à l'entrée habituelle de l'école par Rolande. Ils se lavent les mains un par un dans leurs sanitaires habituels dans le sas et vont en salle de garderie comme à l'habitude.
- Ils gardent leurs chaussures, les chaussons ne sont plus utilisés. Ils gardent également leur veste, doudoune ou tout autre vêtement avec eux. Ils les accrocheront au dossier de leur chaise.
- Les bancs sont supprimés et remplacés donc par des chaises qui leur seront propres.
- Un rappel des règles préventives à la propagation de la maladie, gestes barrière et distanciation physique, peut alors leur être fait. Il pourra être répondu aux questions des enfants.

3. Temps de garderie

a) *En salle :*

- La salle sera ventilée avant et après chaque utilisation
- Pour les activités manuelles : chaque enfant recevra un kit de feutres, ciseaux etc...nominatif qui sera désinfecté après chaque utilisation
- Toutes les surfaces ou objets touchés par les enfants seront désinfectés (poignées de portes, tables, interrupteurs...).

b) *En extérieur :*

- Même à l'extérieur, dans la cour, les enfants devront respecter les gestes barrières et la distanciation physique.
- Les jeux de contact et de ballon, tout ce qui implique des échanges d'objets, ainsi que les structures de jeux dont les surfaces de contact ne peuvent pas être désinfectées sont strictement interdits.
- Des jeux et activités qui permettent le respect des gestes barrière et la distanciation physique seront proposés.

c) *Temps du goûter*

Les enfants seront en salle de garderie, assis à une table avec l'espacement nécessaire et leur goûter leur sera distribué.

d) *Utilisation des sanitaires*

- Les enfants utilisent les sanitaires habituels du sas qui disposent d'un lavabo, de savon, de serviettes jetables. Ils se lavent les mains avant et après. Ils ne peuvent les utiliser que un par un. Ils en ont l'habitude. Lavage et séchage des mains s'effectuent sous surveillance d'un adulte.

4. Départ des enfants

- Le matin, à 8h20, ils sont les premiers à être accompagnés dans leur salle de classe.
- Le soir, les parents viennent les chercher comme d'habitude. Par beau temps, ils seront à l'extérieur dans leur cour. Par mauvais temps, ils seront dans la salle de garderie.

La salle de garderie sera entièrement nettoyée et désinfectée chaque soir selon les recommandations sanitaires de nettoyage officielles. Le sas et ses sanitaires de la même manière.